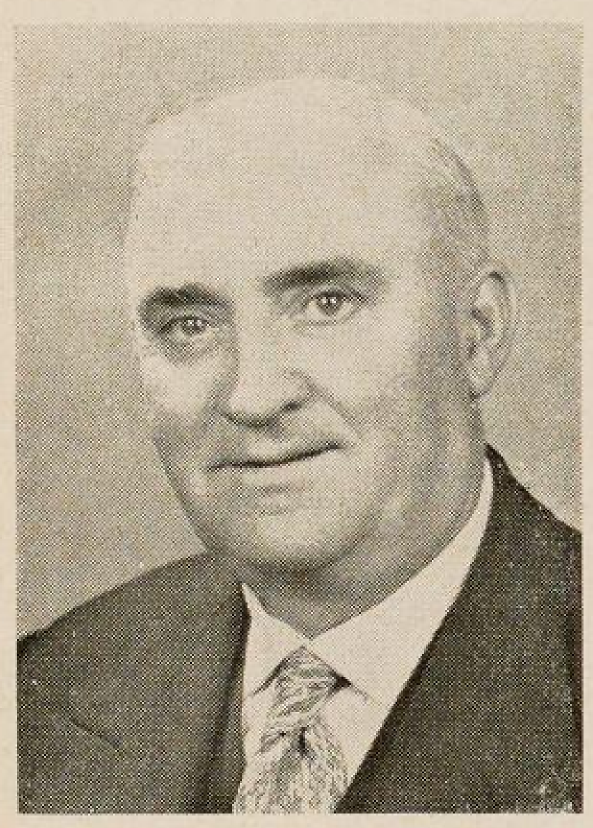
ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962



Arthur CONTE

Né le 31 mars 1920, à SALSES.
Journaliste et écrivain.
Propriétaire agriculteur.
Maire de SALSES.
Conseiller Général de LATOUR-de-FRANCE.
Ancien Ministre.
Vice-Président
du Groupe de Défense Viticole
à l'Assemblée Nationale.
Vice-Président de la Commission
des Affaires Etrangères.
Délégué français
à la Conférence de l'O.T.A.N.
Président de l'Assemblée
de l'Union de l'Europe Occidentale.



Jean-François JACQUET

Né le 20 novembre 1895 à RIVESALTES.
Maire de RIVESALTES
Président du Conseil Général
des Pyrénées-Orientales.
Officier de la Légion d'Honneur.

APPEL
DE
M. Arthur CONTE

Candidat d'Union Socialiste et Républicaine

CITOYENNES, CITOYENS,

Une nouvelle fois, j'ai l'honneur de vous demander confiance pour continuer de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

J'ai déjà une expérience de douze années. Toute l'influence que j'ai pu acquérir sur le plan national et international, l'important réseau de vastes relations que j'ai pu constituer, le surcroît de connaissances que m'a valu un travail sans relâche, je les rends au jugement de votre appréciation.

● UN COURRIER DE PLUS DE 10.000 LETTRES.

J'ai assuré en quatre ans un courrier de plus de 10.000 lettres qui est l'un des plus considérables du Parlement. Malgré les hautes charges que j'ai été appelé à occuper, je n'ai jamais cessé de rester en contact avec ma circonscription. Par de multiples permanences à la Préfecture, par de multiples séances de Conseils municipaux, par de multiples randonnées à travers **tous** nos villages, je me suis gardé au contact direct de vos problèmes et de vos soucis.

● POUR LE MIEUX-ÊTRE DE NOTRE DÉPARTEMENT.

Aux côtés de mes amis Léon GREGORY et Gaston PAMS, sénateurs, des Conseillers Généraux, membres de la majorité, de mes amis Maires, Adjoints et Conseillers Municipaux, avec qui j'ai collaboré de la manière la plus franche et la plus efficace, souvent la plus fraternelle, j'ai travaillé pour moderniser et rendre plus heureux, plus beau et plus prospère notre département. Dans **toutes** les communes sans exception de ma circonscription, nous avons durant ces quatre années mené à bonne fin au moins une réalisation importante. **Pas une commune où rien n'a été fait.** Sans sectarisme ni parti pris, en parfait accord avec tous les hommes de bonne volonté, je continuerai d'œuvrer pour adductions d'eau, assainissements, constructions de logements, constructions scolaires, irrigations, équipements touristiques, routiers ou vicinaux, défense des rives et des forêts, amélioration de l'équipement électrique, équipement de déneigement, comme je l'ai fait durant ces dernières années, et je mettrai toute mon influence personnelle au service des grandes réalisations dont sera fier un jour notre Roussillon : barrages sur la Tet et l'Agly, équipement du Puigmal et de toutes pentes favorables à la pratique du ski, mise en valeur du Canigou, mise en valeur de notre côte, construction des Lycées de PRADES et du Lycée Climatique de FONT-ROMEU, construction d'un second pont sur la Tet à PERPIGNAN, agrandissement de notre Université, achèvement des travaux d'OSSÉJA, construction d'un port abri au GRAU SAINT-ANGE, et construction d'un hôpital psychiatrique, en même temps que je donnerai tout mon appui à la mise en place de Maisons de retraite cantonales pour les vieux, à la Réforme Hospitalière, à une amélioration rapide des Enseignements pour enfants arriérés, et à une révision du système des bourses scolaires et universitaires, actuellement insuffisantes ou ne rendant point justice réelle à certaines familles laborieuses.

Pour faire bloc contre le candidat communiste ;

Pour assurer la plus belle élection possible à un homme qui occupe un poste éminent dans les instances internationales, qui a rendu et peut rendre encore les plus considérables services à notre département et à nos communes ;

Dans un esprit de très large union,

LE CENTRE DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS,

LE PARTI SOCIALISTE,

LE PARTI RADICAL,

L'ASSOCIATION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALISTE,

LE M. R. P.

décident de soutenir M. ARTHUR CONTE DÈS LE PREMIER TOUR.

● POUR L'ŒUVRE SOCIALE.

Issu d'une humble famille de petits propriétaires de SALSES, je demeure fièrement fidèle à mes origines.

Je ne manquerai jamais à tout combat en faveur de l'amélioration des conditions d'existence.

J'ai donné ma voix à toutes les lois qui marquaient un progrès social.

J'ai été présent dans toutes les batailles parlementaires qui engageaient la défense et le progrès des travailleurs, la lutte contre la montée du coût de la vie, la protection et la progression des plus belles conquêtes sociales, comme dans la défense de la retraite des anciens combattants, et la protection des grandes collectivités ouvrières, telles que les mineurs ou les pêcheurs.

● POUR LA DÉFENSE DE L'AGRICULTURE ET DE LA VITICULTURE.

Vice-Président du Groupe de Défense Viticole à l'Assemblée Nationale, j'ai participé à toutes les réunions parlementaires et nationales déterminant la défense de nos vins. J'ai pris la parole dans tous les débats concernant la viticulture. De toute mon influence, j'ai protégé, au maximum et énergiquement, nos vins doux naturels, qui ont tant d'ennemis et requièrent une vigilance de tous les instants. Je continuerai d'œuvrer dans le même sens, avec la même résolution, surtout pour lutter contre les importations abusives de Tunisie et du Maroc.

Membre du Comité Directeur du Groupe Interparlementaire de la Défense Agricole, j'ai pris la parole dans les plus grands débats consacrés à l'agriculture. J'ai fait de multiples démarches en faveur de nos produits céréaliers, de notre élevage des hauts cantons comme en faveur de nos productions fruitières et légumières. Là aussi, je continuerai d'agir comme par le passé.

● POUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ET L'ALLIANCE ATLANTIQUE.

Notre bonheur est inséparable d'une ferme défense de nos libertés.

Si les communistes me combattent plus que quiconque dans ce département, c'est d'abord à cause de cette conviction que je porte inébranlablement en moi :



Il n'y a pas d'avenir pour la FRANCE hors d'une EUROPE unie et intégrée.
Il n'y a pas de salut pour les Français hors du Grand Pacte qui groupe sous les mêmes armes les soldats de l'Alliance Atlantique.

Dans tous les postes que j'ai pu occuper, je n'ai jamais failli d'un pouce à ces deux principes.

Les amis des Soviets n'ont à attendre de ma part aucun fléchissement.

● POUR UNE VRAIE DÉMOCRATIE.

J'ai toujours proclamé et écrit que je réprouvais les crises ministérielles si répétées de la Quatrième République (d'ailleurs souvent provoquées par la coalition des gaullistes et des communistes).

Je n'ai jamais cessé de prôner l'Union des hommes de bonne volonté, hors de tout sectarisme et de toute démagogie. J'ai donné l'exemple des plus larges compréhensions dans ma commune ou mon département comme dans les Conseils internationaux. Mais je ne puis admettre pour autant la dictature du Parti Unique, ou l'établissement d'un pouvoir sans frein ni contrôle. Les élus sont nécessaires pour protéger le peuple contre l'arbitraire de l'ambition ou la dictature des technocrates

Si une Assemblée ne doit jouer aucun rôle, qu'on la supprime donc !

Pour ma part, tant qu'on la maintiendra et que j'y siègerai, j'agirai toujours librement, selon les seuls commandements de ma conscience, fier d'être un représentant du peuple, toujours appliqué à bien faire connaître tout ce que je pense, même tout seul, et quelles que soient promesses ou menaces du pouvoir. Je préférerais être battu que me sentir déshonoré, en courbant la tête devant ce qui me paraîtrait représenter l'injustice ou l'insolence.

L'on y gagne d'ailleurs plus d'estime que l'on croit, de la part de ceux-là qu'on critique, ouvertement et loyalement.

Elevé dans le culte de la tradition républicaine, j'y persévérerai, heureux de me présenter à vos suffrages, à cette heure, aux côtés de ce Républicain dont la probité est exemplaire et dont les convictions sont un modèle de fidélité, le Président Jean JACQUET, qui m'a souvent répété que les plus belles causes sont celles qui savent respecter les raisons des autres.

Arthur CONTE.

MP. DU M.DI - PERPIGNAN